

RÈGLES RELATIVES AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE DANS NOS HÔTELS

ILUNION Hotels accueille un nouveau membre de la famille : nos ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Tous les ANIMAUX sont autorisés dans l'hôtel. Pour que votre expérience dans nos hôtels soit mémorable, il faut remplir les conditions suivantes.

- Un nombre maximum d'animaux de compagnie seront admis et ils recevront, pour votre plus grand plaisir, un KIT DE BIENVENUE composé d'un jouet et de friandises pour les chiens et d'un kit adapté aux chats ou aux autres animaux de compagnie.** De plus, vous trouverez dans la chambre : un panier, une gamelle et une écuelle d'eau. Ces trois derniers servent à rendre votre séjour aussi agréable que possible.
- L'accès aux espaces communs n'est pas entièrement autorisé pour nos animaux de compagnie, sauf pour se rendre dans les chambres et les espaces de restauration autorisés, où ils doivent toujours porter un collier et une laisse.** Il est interdit à nos animaux de compagnie d'accéder aux parties communes destinées aux services complémentaires telles que la piscine, la salle de sport, le spa et les jardins de l'hôtel. L'hôtel dispose d'un espace dans lequel nos ANIMAUX DE COMPAGNIE peuvent séjourner avec nous. Veuillez demander plus de détails à la réception dans chaque cas. L'utilisation d'une laisse ou d'une chaîne d'une longueur inférieure à deux mètres, ainsi que d'une muselière approuvée et adaptée à la race, est obligatoire pour les chiens qui, selon le nouveau système de catalogage, sont considérés comme nécessaires à leur présence et à leur circulation dans les espaces publics.
- Accès aux espaces de restauration.** Les espaces et/ou tables autorisés ne seront toujours autorisés qu'avec un collier et une laisse. Il leur est interdit d'accéder à l'espace buffet (présentation de plats), au showcooking (cuisine de démonstration) ou aux espaces de préparation des aliments. Les animaux de compagnie devront rester au sol. Il leur est strictement interdit d'utiliser les tables, les chaises et le mobilier. Il n'est pas permis de leur donner à manger avec les aliments proposés et servis dans l'établissement. Merci de respecter les règles en égard à la capacité limitée, ainsi que les espaces aménagés à cet effet, conçus pour proposer la meilleure expérience possible à nos clients avec et sans animaux de compagnie.
- L'ensemble de l'enceinte de l'hôtel ne dispose pas d'endroits permettant à votre animal de se soulager.** Quelques promenades autour de l'hôtel résoudront ce problème, à condition que le propriétaire récupère les excréments de l'animal. Votre animal de compagnie peut être laissé seul dans la chambre, tant qu'il ne cause pas de désagrément ni de gêne aux autres clients en aboyant ou par des gémissements, et qu'il n'endommage pas le mobilier de la chambre. Nous vous prions bien vouloir d'accrocher le panneau indiquant la présence d'un animal domestique sur la poignée de porte.
- Si vous souhaitez que le service de nettoyage accède à la chambre, votre animal pourra profiter de cette occasion pour découvrir nos espaces extérieurs.** Il faut également retirer le panneau pour indiquer à notre personnel d'étage qu'il peut entrer afin de nettoyer la chambre. Veuillez vous assurer que les animaux domestiques ne grimpent ni sur les lits, ni sur les canapés et qu'ils ne vont pas dans la douche. Les serviettes de l'hôtel ne servent pas à sécher vos animaux. Demandez au personnel de la réception des housses pour protéger le canapé ou le lit. Nous serons heureux de pouvoir vous aider.
- Nous vous rappelons que le client est à tout moment responsable de son animal et de son comportement (bruit ou nuisances), et de tout dommage ou préjudice que l'animal pourrait causer pendant son séjour à l'hôtel, y compris, mais sans s'y limiter :** les utilisateurs, le personnel de l'hôtel et d'autres personnes. De même, vous êtes responsable de toutes les dégradations causées aux installations et/ou aux objets de l'hôtel. Le montant des éventuelles dégradations sera ajouté à la facture finale du client.
- Nous remercions le propriétaire de se tenir informé des conditions sanitaires et d'hygiène de son animal de compagnie. En outre, il faut que votre animal soit en possession de tous les documents requise par la loi.** La direction de l'hôtel se réserve le droit de les demander à tout moment.
- Cohabitation avec les chiens-guides d'aveugles :** Pour assurer une bonne cohabitation entre les chiens-guides d'aveugles, les autres animaux de compagnie et les clients de l'hôtel, il convient de rappeler qu'un chien-guide doit porter un harnais et guider une personne. Il ne faut en aucun cas le distraire ni lui donner à manger. Le chien doit toujours être tenu en laisse et, si on veut aider une personne malvoyante, il ne faut surtout pas tirer le harnais, ni la laisse du chien-guide.

PRIX ET TAILLE ACCEPTÉS

- Un supplément de 30 € par nuitée est appliqué. Toutes les tailles sont acceptées.
- Vous connaissez votre animal mieux que quiconque. Nous vous prions de bien vouloir nous donner toutes les informations à prendre en compte, afin de rendre votre séjour aussi agréable que possible.
- En signant ce document, vous déclarez votre consentement et acceptation des conditions susmentionnées. Si vous souhaitez que votre animal trouve ses marques dans nos hôtels, il faut respecter les conditions précitées.

Signature du propriétaire de :
Nom du chien :

Signature du propriétaire :
Nom de famille :
Téléphone portable :
e_mail:

